

AIDE ET SOUTIEN

Depuis sa création, Art sacré II a pu conduire nombres d'objectifs couronnés de succès grâce au mécénat qui représentait une part essentielle dans son budget annuel. Le soutien apporté par la Mutuelle Saint-Christophe, la Fondation Notre-Dame, la Fondation Sainte-Geneviève, le Comité des fêtes du V^e arrondissement de Paris, ou encore l'Institution Sainte-Marie d'Antony a été déterminant pour permettre la tenue de nos différents Salons d'Art sacré, la gratuité des inscriptions, l'organisation de *Journées d'études*, l'exposition *Sainte-Geneviève* etc...

Cependant, comme dans beaucoup de domaines, la crise de la covid a stoppé net cet élan et a contraint l'association à limiter très fortement ses engagements... alors que la situation relative à la conservation du patrimoine religieux ainsi que la mise en valeur de l'art sacré demanderaient une énergie décuplée.

Afin de permettre à l'association de poursuivre ses objectifs, nous sollicitons la générosité de tous ceux qui, sensibles à cette cause, voudront qu'Art sacré II survive à ses premières années d'exercice.

BON DE SOUTIEN ET LETTRE D'INFORMATION

Ouvrant droit aux réductions d'impôt prévues aux articles 200, 0238bis et 885-0VbisA du CGI.

À retourner à : Association Art Sacré 2, à l'attention de Catherine Bosgiraud,
35 avenue de Breteuil – 75007 Paris

Nom et Prénom :

Adresse :

Adresse électronique :

Souhaite recevoir la lettre d'information de l'Association et lui apporter mon soutien par un don de euros (par chèque* ou par virement bancaire**).

Fait à..... le

Signature

*Chèque à libeller à l'ordre de : L'art Sacré 2

** IBAN : FR76 1010 7001 7700 9170 5779 304 - Code BIC : BREDFRPPXXX - Code Banque : 10107
Code Guichet : 00177 - Numéro de compte : 00917057793 - Clé 04